

France-Martigues: Broadcasting equipment

OJ S 17/2016 26/01/2016

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Martigues

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues

Postal code: 13698

Country: France

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie, responsable de la cellule marchés

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://ch-martigues.marcoweb.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Centre hospitalier de Martigues

National registration number: DSL cellule marchés

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues

Postal code: 13698

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 0442432604

Fax: +33 0442432613

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Centre hospitalier de Martigues

National registration number: DSL cellule marchés

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues

Postal code: 13698

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 0442432604

Fax: +33 0442432613

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Centre hospitalier de Martigues

National registration number: DSL cellule marchés

Postal address: 3 bd des Rayettes, BP 50248

Town: Martigues

Postal code: 13698

For the attention of: Mme Pellegrin Valérie

E-mail: cellule.marches@ch-martigues.fr

Telephone: +33 0442432604

Fax: +33 0442432613

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Location et maintenance de téléviseurs et de services télévisuels pour le Centre hospitalier de Martigues.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Rental

Main site or place of performance: Centre hospitalier de Martigues, 13500 Martigues.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne la location et la maintenance de télévisions et d'une solution de diffusion de programmes TV au format entièrement numérique haute définition pour le bâtiment d'hospitalisation du Centre hospitalier de Martigues.

L'objectif est de fiabiliser et moderniser le réseau ainsi que d'apporter plus de services, notamment plus de chaînes TV aux patients.

Le nouveau système devra permettre d'ajouter aux chaînes de la TNT gratuite, canal+, be in sport, des chaînes étrangères (notamment du Maghreb), et disposer de canaux de communication permettant la diffusion de documents institutionnels: chaîne interne, questionnaire de sortie, etc.

Le Centre hospitalier se chargera de la gestion des TV auprès des patients.

II.1.6. CPV code(s)

32210000 Broadcasting equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Il s'agit d'un marché de location passé sur 5 ans et selon un loyer global et forfaitaire annuel de location défini e en annexe 1 à l'acte d'engagement.

En tout état de cause, le centre hospitalier de Martigues ne devra pas subir de rupture de la diffusion des chaînes de télévision notamment à partir du 4.4.2016, date retenue pour le passage de la diffusion au Full HD.

Dans cette perspective, le déroulement des travaux d'installation devra se dérouler en deux phases:

Phase 1: parc existant (diffusion sur les 140 télévisions existantes)

Phase 2: doublage des 83 chambres et mise en place des 103 télévisions supplémentaires

Ces 2 phases sont précisées à l'article 9 du CCAP (conditions d'exécution des prestations).

Les conditions de maintenance et les délais d'intervention sont définis aux articles 16 et 17 du CCTP.

Le marché comprend:

La remise à neuf de la réception hertzienne, la mise en place de l'infrastructure IP/Coaxial pour diffusion de l'ensemble des chaînes de la TNT gratuite + canal+ et Be in Sport, la remise aux normes du réseau coaxial (reprise de câblage si besoin, ajout et/ou remplacement d'amplificateurs), la mise en place de 243 TV Full HD avec système sans fil, le système de gestion des droits avec interfaçage cieme + borne de paiement et la maintenance en tenant compte des contraintes de l'établissement.

Les TV existantes seront déposées ainsi que l'ensemble des équipements non réutilisables (décodeurs, baie existante, etc.) selon les dispositions du CCTP. Les appareils de télévision et les accessoires (télécommandes) s'y rapportant demeureront la propriété du prestataire.

Les supports muraux devront être fournis et installés par le prestataire.

Le candidat est réputé avoir visité les lieux et avoir apprécié à leur juste valeur les problèmes d'exécution du marché.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Se reporter au cahier des charges.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Garantie à première demande couvrant 5 % du montant de l'avance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Prestations réglées par un prix global forfaitaire.

Prix fermes.

Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat.

Délai global de paiement des prestations de 50 jours.

Modalités de financement des prestations: sur fonds propres de l'établissement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.
Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Prestations supplémentaires éventuelles définies au cahier des charges.

Le marché de location est conclu pour une durée de 5 ans ferme à compter de la réception de l'installation de la phase 1 (parc existant).

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Liste des principales fournitures effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature;
déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

16ST0251

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.3.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. un certificat de visite devra être produit à l'appui de son offre. Il est demandé de prendre contact avec le secrétariat des services techniques au 04.42.43.26.11.

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr.

La transmission des plis par voie papier est autorisée pour cette consultation. Les modes de transmission autorisés sont les suivants: Poste avec AR, Dépôt contre récépissé

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Dématérialisation de la procédure:

Les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil

d'acheteur.

En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (cd-rom, clé USB...) n'est pas autorisée.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues.

Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants:

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Les certificats RGS (référentiel général de sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre État-membre de l'Union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 21.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13006

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 0491134813

Fax: +33 0491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 0491134813
Fax: +33 0491811387

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.1.2016